Nations Unies A/59/668/Add.13

Assemblée générale

Distr. générale
3 juin 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Point 113 de l'ordre du jour
Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 3 juin 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées des 11, 20, 25 et 28 janvier, des 1er, 4, 8, 23 et 24 février, des 3 et 7 mars, du 25 avril et du 9 mai 2005 (A/59/668 et Add.1 à 12), j'ai l'honneur de vous informer que le Malawi a effectué le versement nécessaire pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi **Annan**

05-37314 (F) 030605 030605